Les Petites et Moyennes Mutuelles, comme les Français, attendent que la couverture santé et les moyens alloués à la solidarité nationale
entrent
ENFIN
dans le débat
.

Après avoir rencontré les Etats-majors de campagne et interrogé par écrit les candidats à l'élection présidentielle,
ADPM FEDERATION
est
consternée
par l'approximation
et l'inconsistance
de leurs réponses
. Il
est en effet paradoxal
, que l'avenir du système de santé
,
sujet d'inquiétude
majeur
pour
les Français en ces temps de crise,
soit
,
dans les débats qui entourent la Présidentielle 2012
,
maintenu dans
un
silence assourdissant
, alors que les questions de santé

n'en demeure
nt
pas moins
contingent
es
à tout projet de gouvernement.

A un moment où près d'1 français sur 5 renonce à des soins ou les diffère, il est plus que temp
s d'entendre les candidats
préciser
clairement leur
projet quant à
l'organisation de l'Assurance maladi
e et de la solidarité n
ationale
,
qui
ne doit plus souffrir
de
s
mesurettes et oukazes
pris
p
ar les gouvernements successifs depuis 30 ans.

Quel que soit le résultat, la refondation du système de santé et la définition d'un modèle social durable pèsera sur le quinquennat :

- ADPM FEDERATION continuera de se mobiliser pour que l'assurance maladie voie son rôle renforcé au travers de sa gestion unique du régime obligatoire.

- Les petites et moyennes mutuelles sont plus que jamais attachées au conventionnement « as surance maladie/
praticien
» qui doit
rester
le fondement de l'accès aux soins
.
Il n'appartient pas
aux complémentaires s
anté de devenir la var
iable de substitution
qui éponge les reports successifs de financement de l'
assurance maladie, mais à l'Etat de réguler les dépassements dans le respect
à la lettre
des conventions signées entre les praticiens et l'assurance maladie.

- ADPM FEDERATION restera vigilante quant au respect du LIBRE CHOIX de la
complémentaire santé, tout
comme elle le sera sur
la liberté
de remboursement des mutuelles,
qui doit rester du seul ressort des organismes complémentaires, sociétés de personnes et organismes de droit privé.

- Elle veillera à ce que les avantages exorbitants des contrats collectifs soient redéfinis dans un souci d'équité envers les
souscripteurs de contrats individuels
.

- ADPM FEDERATION fera respecter les droits fondamentaux en matière de contrôle des mutuelles par l'ACP. Elle continuera d'œuvrer pour une transparence accrue et pour
prévenir tout conflit d'intérêt
:
aucun
contrôle ne devra être effectué sans qu'une charte
digne de ce nom
n'
ait défini les droits et obligations
des vérificateurs et vérifiés
.

- Enfin, ADPM FEDERATION s'opposera à toute nouvelle taxation et continuera de demander la suppression de la TSCA.